

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION**

Dans un ensemble en Copropriété sis sur la commune d'OLLIOULES, 102 Chemin du Vallon, Cadastré Section CO N° 78 d'une contenance de 06a 88ca les lots de Copropriété :

N° 2 soit UN APPARTEMENT de type T3 d'une superficie de 68,90 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée Côté Nord de la Copropriété

N° 7 soit UN LOCAL à usage de remise

### **MISE A PRIX :**

**CENT SOIXANTE CINQ MILLE EUROS.....165 000,00 Euros**

*Avec faculté de baisse de 20 % (132 000 €) puis de 20 % (105 600 €) en cas de carence d'enchères*

**Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Commissaires de Justice Associés à TOULON – LE LUNDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025 de 11 H 00 à 12 H 00**

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI ONZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

### **COLICITANTS POURSUIVANTS**

**Madame Linda, Louise LLITERAS** née le 26 Juin 1958 à ALGER (Algérie) de nationalité Française, demeurant, 87 Allée Docteur Dravet, Résidence l'Hydre, 83110 SANARY SUR MER

**Monsieur Jean, Lucien LLITERAS** né le 27 Octobre 1950 à CONSTANTINE (Algérie) de nationalité française, demeurant 700 Avenue de Fréjus Paul Ricard, Résidence l'Etrier, 06210 LA NAPOULE

**Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAÏS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier**

## **DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION**

Les biens se situent dans un ensemble en Copropriété sis sur la commune d'OLLIOULES, 102 Chemin du Vallon, et forment les lots 2 et 7 du règlement de Copropriété.

La Copropriété cadastré Section CO N° 78 se présente comme un immeuble élevé d'un étage sur rez-de-chaussée qui est bâti sur un terrain plat et clos.

L'accès se fait par un portail et par un portillon.

**LE LOT N° 2** forme **UN APPARTEMENT** d'une superficie de 68,90 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée Côté Nord et accessible par la façade Est de l'immeuble

Il est de type T3 et se compose d'une pièce principale, de deux chambres, une cuisine indépendante, une salle de bain, un WC, un vestibule et un dégagement.

Le chauffage est électrique individuel.

L'eau chaude est produite par un cumulus électrique.

Les menuiseries sont en double vitrage.

L'appartement est accessible par une porte palière située en façade Est et au rez-de-chaussée donnant immédiatement accès au couloir de dégagement.

La porte est pourvue d'une serrure centrale, d'un verrou haut et d'un verrou bas. Elle dispose d'un oculus avec grille de protection.

**LE LOT N° 7** forme **UNE REMISE** d'une superficie de 2,78 m<sup>2</sup> située à l'extérieur.

Cette remise est incluse dans un petit bâti en annexe comprenant quatre remises cloisonnées

Elle est accessible par une porte en bois fermée simplement par un verrou et une serrure ancienne.

Il s'agit d'un bâti brut de maçonnerie et couvert par des plaques ondulées.

Elle ne dispose pas d'alimentation en eau ni en électricité.

## **MODE D'OCCUPATION**

Les biens ne sont pas occupés.

## **CHARGES ET TAXES**

La taxe foncière n'a pas été communiquée

## **SYNDIC DE COPROPRIETE**

La Copropriété est gérée par les copropriétaires occupants.

## **CONDITIONS POUR ENCHERIR**

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

## **SITE INTERNET**

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : [www.kalliste-avocats.com](http://www.kalliste-avocats.com) à la rubrique vente aux enchères.

## **ENCHERES & MISE A PRIX**

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : JEUDI ONZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à QUINZE HEURES, sur la mise à prix de 165 000,00 Euros avec *faculté de baisse de 20 % (132 000 €) puis de 20 % (105 600 €) en cas de carence d'enchères*

Ci ..... **165 000,00 €**  
Avec faculté de baisse de 20 % (132 000 €) puis de 20 % (105 600 €) en cas de carence d'enchères

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 23 Juin 2025 et a été enregistré sous le n° 25/00053

A TOULON, le 10 Juillet 2025

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.